

Séance publique hors les murs du 25 avril 2014
Chapelle du Château de Lunéville



Communication de Monsieur Etienne Fouilloux



Un orientaliste au service de l'exégèse,
le Cardinal Eugène Tisserant^[1]

Je remercie vivement l'Académie de Stanislas de son invitation. Certes, je ne suis pas lorrain, mais j'ai travaillé plusieurs années sur un Lorrain fier de ses origines qui fut élu correspondant associé de votre Académie en 1932. Et je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter devant vous l'une des facettes de son parcours hors du commun.

Tout biographe est animé d'une double ambition. D'une part, restituer au mieux l'itinéraire et la personnalité de l'homme (ou de la femme) dont il a choisi d'écrire la vie. D'autre part, mettre en valeur l'influence qu'il (ou elle) a pu avoir sur le cours de l'Histoire avec un grand H, dans le secteur d'activité qui fut le sien. C'est la seconde ambition qui me retient aujourd'hui. Cet Eugène Tisserant, né à Nancy en 1884 et mort près de Rome en 1972, prêtre en 1907 et cardinal en 1936, quelle fut sa marque distinctive sur l'histoire de l'Église catholique au XX^{ème} siècle ? En quoi a-t-il pesé sur le cours de son évolution ? Serait-ce par la refonte de la Bibliothèque vaticane à la charnière des années 1920 et 1930 qui en fit l'une des plus modernes de son temps ? Mais cette modernisation n'a fait le bonheur que d'un nombre restreint de chercheurs... Serait-ce par la refondation du diocèse suburbicaire de Porto et Santa Rufina entre 1946 et 1966, modèle pastoral tout à la fois admiré et jaloux de ses voisins^[2] ? Mais il s'agit de l'un des plus petits diocèses d'Italie centrale qui en comporte tant... Serait-ce par la direction pendant plus de 23 ans, entre 1936 et 1959, de la Congrégation pour l'Église orientale chargée de veiller sur les

Églises d'Orient unies à Rome de par le monde ? L'hypothèse est séduisante car Eugène Tisserant, convaincu que le catholicisme ne saurait se confondre avec la latinité, s'est employé à les renforcer en y multipliant les diocèses, les séminaires et les établissements caritatifs quand il en avait la possibilité. Mais les temps ne lui ont pas été cléments : la poussée du communisme en Europe orientale et la renaissance du nationalisme arabe au Proche-Orient ont compromis ses tentatives de réforme^[3]... Serait-ce alors par sa longévité en Curie, qui lui fit élire trois papes en 1939, en 1958 et en 1963, ou plus encore par son titre de doyen du Sacré Collège à partir de 1951 ? Sans doute. Mais il est resté un électron libre dans une Curie dont il souhaitait la réforme^[4]. Et on a pu montrer qu'il ne fut pas un proche de Pie XII, qui confia pourtant à sa droiture les affaires épineuses de l'Ordre de Malte, et moins encore de ses successeurs Jean XXIII ou Paul VI... Serait-ce enfin par son assistance assidue au concile Vatican II dont il présida le conseil de présidence ? Mais il n'y joua pas un rôle de premier plan en dehors de quelques interventions décisives au cours des première et deuxième sessions^[5]. Alors quoi ? La découverte majeure de plusieurs années de plongée dans cette vie étonnante à bien des égards concerne son mandat à la tête de la Commission biblique pontificale, entre 1938 et 1948 principalement. C'est en effet sous son impulsion et sous son contrôle que furent rédigés alors les documents du magistère qui libérèrent l'exégèse biblique du carcan dans lequel cette même Commission l'avait ensermée depuis la crise moderniste des débuts du XX^{ème} siècle : l'encyclique *Divino afflante Spiritu* signée par Pie XII le 30 septembre 1943 au premier chef, étape majeure pour le travail biblique au sein du catholicisme avant la constitution *Dei Verbum* sur la Révélation du concile Vatican II^[6].

Et pourtant Eugène Tisserant n'était pas lui-même exégète. Il avait certes failli l'être et il se passionnait pour l'exégèse, mais sa formation fut celle d'un savant voué à la conservation et à l'étude des manuscrits orientaux de la Bible, juive et chrétienne, ou de l'ancienne Église. Bien qu'il vienne d'obtenir le baccalauréat ès lettres en sus du baccalauréat ès sciences, avec mention très bien au second, c'est plus un scientifique qu'un littéraire qui entre au grand séminaire de Nancy à 16 ans en 1900 : désireux de devenir professeur de sciences dans un collège privé, comme le prêtre auquel il doit sans doute sa vocation, il enseigne d'ailleurs brièvement la physique à ses condisciples. Les quelques mois de philosophie effectués au collège Saint-Sigisbert le dispensant des années de philosophie scolastique, il entre directement en théologie. Comme il ne s'estime pas assez occupé par ses études et qu'il veut lire la Bible dans sa langue d'origine, il commence l'hébreu en autodidacte avec deux amis. On est surpris de voir ces jeunes séminaristes entrer en contact avec des bouquinistes de Nancy, voire avec un libraire de... Varsovie, pour se procurer dictionnaires et

grammaires. Le jeune Tisserant manifeste une aptitude étonnante à l'acquisition des rudiments de cette langue difficile. Deux ans plus tard, en 1902, il prend deux grammaires syriaques comme littérature de distraction dans la bibliothèque d'un de ses professeurs et se met au syriaque avec la même facilité ; puis vient l'assyrien à la fin de 1903, pour pouvoir comparer la Genèse avec des récits mésopotamiens de la Création. Aussi le corps professoral du séminaire de Nancy, l'un des plus titrés et qualifiés de France, ne tarde-t-il pas à voir en lui un espoir de ce qu'on appelle alors la « science catholique » chargée de rivaliser avec la science profane, y compris sur les sources de la foi. Bachelier en théologie en 1904, au terme d'un cursus d'excellence, il n'a que 20 ans, soit trois de moins que l'âge canonique des ordinations. Avec la recommandation de l'abbé Charles Ruch, qui sera son mentor jusqu'à sa mort en 1945, il obtient une bourse de l'Oeuvre d'encouragement des études supérieures dans le clergé et part à l'École biblique de Jérusalem, fondée en 1890 par le religieux de la province dominicaine de Toulouse Marie-Joseph Lagrange. C'est le coup de foudre : pour l'Orient, pour les études bibliques et pour Lagrange lui-même, dont la « méthode historique » éveille alors bien des soupçons. Certes, comme il se voit professeur d'Écriture sainte, Tisserant dévore un imposant traité en allemand sur le judaïsme au temps du Christ, mais il apprend surtout l'arabe ancien, quatrième langue orientale à son actif. Pendant son service militaire dans un régiment d'infanterie à Toul, en 1905-1906, il y ajoute en autodidacte les premiers rudiments d'arménien ancien. Son sort est scellé quand l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, l'autorise à préparer en deux ans le diplôme dit des cinq langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris (hébreu, syriaque, assyrien, arabe, éthiopien). Logé chez le lazariste Fernand Portal, il côtoie des prêtres étudiants voués eux aussi à un bel avenir : le futur cardinal Liénart notamment. Il fréquente en outre l'École des langues orientales, l'École pratique des Hautes Études ou l'École du Louvre. Ordonné prêtre à Nancy en 1907, diplômé à Paris en 1908, il semble tout désigné pour enseigner les langues orientales dans un des cinq instituts catholiques français.

Rome en décide autrement : l'athénée de l'Apollinaire a besoin d'un professeur d'assyrien, matière à examen pour les grades en Écriture sainte passés devant la Commission biblique pontificale. L'abbé Tisserant part donc en 1908 pour Rome sans savoir qu'il va y passer le reste de sa vie, ou presque. Sa formation n'a pas fait de lui un exégète mais un orientaliste, technicien des sciences auxiliaires de l'exégèse que sont les langues orientales anciennes dans lesquelles sont rédigés les « Documents pour l'étude de la Bible », titre d'une collection fondée par un de ses maîtres parisiens, l'abbé François Martin, où il publie en 1909, *l'Ascension d'Isaïe*, « version éthiopienne avec les principales variantes des versions grecque, latine et slave » d'un apocryphe chrétien sur

le martyr du prophète et sur ses visions lors de sa montée au ciel. Son cours d'assyrien ne suffisant pas à l'occuper ni à assurer sa subsistance, il s'y ajoute bientôt, sans bénéfice immédiat du titre de *scriptor*, la conservation et le catalogage des manuscrits orientaux de la Bibliothèque vaticane. Tisserant aurait pu revenir à Paris pour succéder à l'abbé Martin, décédé en 1913, mais son ami Mgr Achille Ratti, préfet de la Bibliothèque ambrosienne de Milan puis de la Bibliothèque vaticane l'en dissuade : il restera donc à Rome.

Interrompue par sa mobilisation entre 1914 et 1919, l'activité scientifique de l'abbé, puis de Mgr Tisserant, se déroule sur trois plans connexes. *Chercheur*, il publie un nombre important d'articles scientifiques et de recensions sur des manuscrits découverts ou redécouverts, dans la *Revue biblique* du père Lagrange ou la *Revue de l'Orient chrétien* de Mgr Graffin, sans que ses autres charges lui donnent le loisir de préparer une thèse de doctorat. Il ne publie pas non plus de livre, mais donne le meilleur de sa science dans le gros article « Église nestorienne » du *Dictionnaire de théologie catholique* que son ami Émile Amann lui soutire morceau par morceau à la fin des années 1920. *Conservateur*, il réorganise le département de la Bibliothèque vaticane sur les manuscrits orientaux et publie en 1914 un précieux recueil de spécimens dans les différentes langues pour servir de modèle à la description matérielle et à l'analyse philologique de ces manuscrits. Il en publie surtout, ou fait publier des catalogues érudits : manuscrits arabes du fonds Borgia en 1924, manuscrits arméniens en 1927, manuscrits éthiopiens avec la collaboration de Mgr Sylvain Grébaut en 1935, manuscrits coptes dont il se décharge sur Mgr Hebbelynck et le père Van Lantschoot en 1939. Il édite en outre en 1928 dans la *Patrologie orientale* de Mgr Graffin, avec l'universitaire Gaston Wiet, la traduction par le bénédictin de Farnborough dom Louis Villecourt de la *Lampe des Ténèbres*, « encyclopédie de la science ecclésiastique de l'Église copte », due au prêtre jacobite du XIV^{ème} siècle Abû'l Barakât.

Mis à la disposition du préfet de la Vaticane Mgr Giovanni Mercati en 1920, il est proposé à l'accueil des chercheurs venus travailler sur les manuscrits romains ou désireux d'en obtenir des photographies. D'où une volumineuse correspondance, 1334 cotes d'archives entre 1910 et 1940 pour quelque 130 correspondants, qui lui tenait tellement à cœur qu'elle était conservée en deux dossiers alphabétiques dans une armoire de sa chambre jusqu'à la fin de sa vie. Elle le met en rapport avec tous les maîtres français, italiens, anglo-saxons et allemands de l'orientalisme, qu'il s'agisse de philologues, de papyrologues, d'archéologues ou d'historiens. On y trouve même des curiosités comme cet échange de 1924-1925 avec un arabisant de l'Académie des sciences d'Union soviétique à Leningrad, Ignace Kratchkowsky^[7] ; ou la réponse, le 1^{er} septembre

1940, à la question posée le 6 juin précédant par un universitaire de Berlin, le professeur Theodor Kluge : le patriotisme du cardinal n'est pas suspect, mais la guerre doit céder le pas à la science ! Mgr Tisserant ne pleure pas sa peine pour aider des confrères qu'il rencontre dans les congrès orientalistes où il représente le Saint-Siège. « Je n'ai fait en l'aidant, écrit-il en 1932 à Gabriel Millet, professeur au Collège de France, que ce que je voudrais pouvoir faire pour tous les savants qui fréquentent la Bibliothèque vaticane. Je sais combien notre horaire restreint leur impose de coûteuses prolongations de séjour, et ne pouvant rien changer au règlement, je m'efforce tout au moins d'en atténuer les inconvénients ». Aussi s'astreint-il à des réponses longues et circonstanciées aux demandes qui lui sont faites, dont un de ses interlocuteurs, le jésuite Louis Mariès, vante « les renseignements si merveilleusement précis ». Les nombreuses lettres de remerciement du dossier prouvent qu'on lui en sait gré. Par leur volume comme par leur contenu, les échanges avec de savants prêtres comme Étienne Drioton, René Graffin, Sylvain Grébaud, Léon Gry, Henri Hyvernat ou François Nau, sont une source de premier plan pour l'histoire de l'orientalisme en milieu catholique. C'est d'ailleurs au titre des services rendus dans ce domaine, plutôt qu'à titre militaire, que Mgr Tisserant est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1928. Devenu pro-préfet de la Bibliothèque vaticane en 1930, puis secrétaire de la Congrégation pour l'Église orientale en 1936, il doit s'éloigner avec regret de ses chères études. Ce sont elles, cependant, qui lui valent une élection de maréchal, ou plutôt de cardinal, comme membre non résidant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 4 novembre 1938.

Cette activité débordante autour des sources orientales anciennes du christianisme repose sur la conviction selon laquelle il ne saurait y avoir de conflit entre des sciences conscientes de leurs limites et la foi chrétienne. Boursier au long de sa formation, Eugène Tisserant ne cesse par la suite de plaider pour que de jeunes prêtres prometteurs aient la même chance que lui : sans savants qualifiés, l'apologétique lui paraît stérile. Il refuse d'ailleurs de s'y aventurer, la laissant aux théologiens dont il n'est pas. Son ami le dominicain belge Jacques-Marie Vosté prépare, pour la *Patrologie orientale*, l'édition du commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile de Jean. Or cet évêque des IV^{ème}-V^{ème} siècles a été condamné comme nestorien par le II^{ème} concile de Constantinople en 553, avant de devenir l'une des références majeures de l'Église de Perse. Aussi Mgr Graffin, éditeur de la *Patrologie* demande-t-il à Vosté de soumettre aux censeurs romains de son ordre une introduction critique envers son auteur. Réponse indignée de Tisserant, le 8 décembre 1925, qui définit bien sa position : « Je ne vois vraiment pas quelle relation il y a entre cette condamnation et l'édition actuelle. Vous avez toujours dit que vous vouliez n'avoir dans vos éditions aucune espèce de hors d'œuvre ; vous avez toujours

publié des œuvres d'hérétiques, Chronique nestorienne, le grand monophysite Sévère, et il n'y a pas de Patrologie Orientale possible sans cela, puisqu'après Chalcédoine, tous les auteurs orientaux sont monophysites ou nestoriens. Or à aucun de vos éditeurs vous n'avez demandé d'inscrire en tête de leur édition une profession de foi ». Et le 15 décembre encore : « Je ne suis, vous le savez, que bachelier en théologie [...] Je reste à votre disposition pour vous aider en matière d'orientalisme ; mais, de grâce, ne me faites pas sortir de ma compétence »^[8]. C'est ainsi qu'Eugène Tisserant écarte la tentation moderniste, dont il a vécu l'acmé à Paris en 1906-1908 : par une nette séparation entre son domaine, celui d'un travail rigoureux sur les textes, dans lequel tous les esprits de bonne foi peuvent se rencontrer, et les élaborations philosophiques ou théologiques qu'on peut en tirer, pour lesquelles il n'a guère de goût. Plus qu'un intellectuel, c'est un savant assez étranger aux débats doctrinaux de son temps.

Un tel choix de méthode, à caractère positiviste, vaut aussi en matière d'exégèse : les documents bibliques sont les mêmes pour tous ceux qui les examinent sans parti pris. Convaincu depuis son séjour à Jérusalem de la pertinence de la « méthode historique » du père Lagrange, Eugène Tisserant ne comprend pas pourquoi cet homme de foi, religieux observant et thomiste classique, est menacé de censure par l'autorité romaine. Il reste d'ailleurs fidèle à la *Revue biblique*, fondée par Lagrange en 1892, et préfère les libres discussions scientifiques à une uniformité imposée d'en haut. Comme il n'a guère eu l'occasion d'exprimer publiquement son point de vue, cela ne l'empêche pas d'être nommé consultant de la Commission biblique pontificale le 21 octobre 1914. Fondée en 1902 par Léon XIII pour ouvrir l'exégèse catholique aux méthodes nouvelles, elle est rapidement devenue, sous le règne de Pie X son successeur, le rempart contre leur pénétration au sein de l'Église. Ses décrets sur l'attribution à Moïse des cinq premiers livres de la Bible et à David lui-même de nombre de Psaumes, ou sur l'existence d'un seul auteur pour le livre d'Isaïe ont rendu périlleux le métier d'exégète. La guerre ne permet pas à Tisserant d'inaugurer ses nouvelles fonctions avant 1919, mais dans une pénible circonstance. À titre de bienvenue, le cardinal hollandais Van Rossum, qui préside la Commission dans une optique résolument antimoderniste, lui demande d'examiner l'article par lequel son maître de Paris le sulpicien Jules Touzard s'efforce d'assouplir l'attribution rigide du Pentateuque à Moïse. Je crois avoir retrouvé le pensum dans les archives de la Congrégation pour la doctrine de la foi : un sec résumé sans aucun jugement de valeur. Si ce texte non signé est bien de Tisserant, on peut dire que celui-ci s'est acquitté de la tâche au minimum. Touzard n'en est pas moins désavoué en 1920^[9]. Le malaise qu'en ressent son disciple l'incite à ne participer aux travaux de la Commission qu'avec parcimonie, pour les jurys de langues orientales seulement. Il constate d'ailleurs

qu'on « oublie » de l'inviter à certaines réunions importantes. Manifestement il n'y est pas persona grata, bien qu'il entretienne de bons rapports personnels avec son secrétaire, le spiritain du séminaire français de Rome Jean-Baptiste Frey.

Parallèlement, il tente d'user de sa relation amicale avec le pape Pie XI pour tenter d'éviter le pire à quelques exégètes en procès au Saint-Office. Ainsi intervient-il auprès de lui pour empêcher la condamnation des éditions révisées par le sulpicien Brassac du Manuel biblique de son confrère Vigouroux, derrière laquelle se profile la possible proscription de toute l'école dite « large » en exégèse, et de son chef de file le père Lagrange. Mais Tisserant a présumé de son influence sur le pape : les éditions révisées du *Manuel*, en usage dans nombre de séminaires, français surtout mais pas seulement, sont mises à l'Index en décembre 1923^[10]. Mgr Tisserant en prend acte. Il refuse désormais d'intervenir, par exemple pour le professeur de l'Institut catholique de Toulouse Desnoyers en 1924, et va même jusqu'à proposer à Pie XI, en 1927, sa démission de la Commission biblique et son remplacement par le père Vosté, professeur au Collège angélique et ancien élève de Lagrange. Démission refusée par le pape.

On en est là quand Tisserant est nommé cardinal en 1936. Il a la réputation, justifiée, d'être à Rome le défenseur d'une certaine ouverture en matière biblique. Aussi l'abbé Joseph Chaîne, professeur aux Facultés catholiques de Lyon et ancien élève de Lagrange, lui demande-t-il en janvier 1937 de présenter à Pie XI la supplique pour l'assouplissement du corset romain sur l'exégèse rédigée par Jean Guïtton, et signée par plusieurs universitaires de renom, Jacques Chevalier et Georges Goyau notamment. Le pape étant malade, il ne lui soumet le dossier qu'en octobre 1937, avec des propositions personnelles autrement radicales : fin du quasi-monopole sur les études supérieures d'Écriture sainte de l'Institut biblique créé à Rome en 1909 par les jésuites dans une optique très antimoderniste, voire suppression de la Commission biblique dont les fonctions seraient restituées au Saint-Office. Non seulement Pie XI ne suit pas son bouillant promu, mais il le nomme président de la Commission le 11 juillet 1938, avec mission de redonner vie à un organisme qui végète depuis la fin des années 1920.

Le cardinal Tisserant conçoit cette mission, dans la droite ligne de son parcours antérieur, comme un retour à l'intuition initiale de Léon XIII : la Commission doit cesser d'être le gendarme de l'exégèse pour redevenir une instance d'encouragement et de soutien au travail des exégètes. Il faut, pour cela, en modifier profondément la composition. En dehors de lui, les membres sont tous des cardinaux italiens de Curie peu versés dans les études bibliques. Le changement de pontificat n'entrave pas son ardeur réformatrice : il obtient de Pie XII, en 1939, la nomination de trois cardinaux étrangers, Faulhaber de

Munich, Liénart de Lille et Villeneuve de Québec, les deux derniers ayant été professeurs d'Écriture sainte. Pour le remplacement comme secrétaire du père Frey, mort en mars 1939, Pie XII était partisan du père Alberto Vaccari, jésuite timoré de l'Institut biblique ; mais Tisserant réussit à imposer son candidat, le père Jacques-Marie Vosté avec lequel il va travailler en confiance pendant dix ans. Nomination ô combien symbolique : un élève de Lagrange comme cheville ouvrière d'une Commission où celui-ci était suspect et contre un homme du Biblique fondé pour faire pièce à l'École de Jérusalem. Pie XII entérine aussi le renouvellement du corps des consultants dans lesquels entrent les dominicains Abel et Allo, le jésuite Huby et l'aîné de Tisserant au grand séminaire de Nancy, Albert Clamer, tous exégètes confirmés. Faute de pouvoir réunir à Rome la Commission ainsi remise en ordre de marche, du fait de la guerre, le cardinal fait inventorier ses archives par Vosté et sollicite ses membres par écrit.

Bien qu'il lui ait donné une composition plus conforme à l'état de l'exégèse catholique, son président n'en est pas tout puissant, comme un incident douloureux va le lui rappeler. L'une de ses premières décisions est de donner enfin le feu vert à la publication du commentaire d'Isaïe par le vieil exégète jésuite Albert Condamin, publication bloquée par la Commission depuis 1909. Tisserant oublie que le décret de celle-ci a été signé par un pape et que seul un pape peut donc en annuler l'effet. Il doit faire machine arrière et même rembourser à l'éditeur Gabalda les frais engagés pour l'impression du volume. Condamin meurt le 3 juillet 1940 sans avoir vu son livre publié.

Cet échec n'empêche pas la Commission de se mettre au travail, comme le prouve une correspondance fournie entre Tisserant et Vosté, seule source accessible sur son activité, et qui risque de le rester. L'ouverture annoncée des fonds du pontificat de Pie XII apportera sans doute quelques éléments nouveaux, mais pas les archives de la Commission biblique, introuvables à Rome alors qu'elles y ont été classées en 1940. Ce qui suit dépend donc, pour l'essentiel, du fonds Tisserant. La guerre réduisant de façon drastique ses possibilités d'intervention à la tête de la Congrégation pour l'Église orientale, le cardinal reporte une partie de son activité sur la Commission biblique qui sort alors de sa torpeur : les trois documents qu'elle rédige entre 1941 et 1948 jalonnent un tournant majeur de l'attitude romaine vis-à-vis de l'exégèse. Le premier mérite d'être sorti d'un relatif oubli. Depuis des années, un prêtre italien du diocèse de Naples, Dolindo Ruotolo, publie sous le pseudonyme de Dain Cohenel, des pamphlets, non seulement contre l'École de Jérusalem qui en a l'habitude, mais aussi pour la première fois contre l'Institut biblique. À la méthode historico-critique, destructrice selon lui du caractère sacré de la Bible, il oppose une lecture allégorique passablement fantaisiste qui lui a déjà valu les foudres du Saint-Office. Sous la signature de Tisserant et de Vosté, sort

le 20 août 1941 une lettre aux évêques italiens qui les met en garde contre sa démarche et maintient la priorité du sens littéral ainsi que la pertinence de la critique textuelle pour en percer la signification. La nouveauté d'un tel texte, dont le cardinal obtient de Pie XII la publication dans les *Acta Apostolicae Sedis*, bien qu'il ne concerne que l'Italie, se mesure aux méprises qu'il suscite. Des esprits aussi avertis que le cardinal Baudrillart sont tellement habitués à recevoir de la Commission biblique des documents restrictifs qu'ils le lisent ainsi avant de s'apercevoir de leur erreur. Pour la première fois depuis bien longtemps, la Commission s'en prend à un intransigeant et non aux libéraux.

Mais le texte majeur qui en sort est bien sûr l'encyclique *Divino afflante Spiritu* du 30 septembre 1943, pour le cinquantenaire de celle de Léon XIII, *Providentissimus Deus*. Il n'est pas possible, en l'état de la documentation, d'en retracer précisément la genèse, ni de définir la part personnelle que le cardinal Tisserant a prise dans son élaboration. Il ne faisait pas partie des comités d'initiative et de rédaction qui comprenaient outre le père Vosté, les religieux allemands Augustin Bea, recteur de l'Institut biblique, et Athanase Miller, professeur au Collège bénédictin Saint-Anselme. Mais c'est lui qui en présente les versions successives à Pie XII, avant de suivre de près sa mise au point finale et ses multiples adaptations aux différentes langues. Aussi la Commission qu'il préside peut-elle à bon droit en assumer la paternité collective : « notre encyclique », écrit-il à Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, le 5 novembre 1947. Tous les historiens de l'exégèse ont souligné l'effet libérateur qu'elle a eue sur leur discipline : non seulement elle encourage leur travail, mais elle permet l'utilisation d'outils, comme celui de « genre littéraire », qui lui restituent un peu de souplesse. On y a vu de façon plausible une sortie de l'antimodernisme intransigeant.

La lettre de Vosté du 16 janvier 1948 au cardinal Suhard, archevêque de Paris, sur les trois premiers chapitres de la Genèse en est la première application. Son origine n'est pas romaine mais française. Elle trouve sa source dans une supplique de Mgr de Solages, ancien de l'École de Jérusalem et vieil ami du cardinal Tisserant. La porte étroite que laissait ouverte le décret de la Commission biblique de 1910 ne pourrait-elle être élargie, afin non pas de nier l'historicité des trois fameux chapitres, mais de la relativiser ? La Commission, dans sa réponse, leur applique la notion de « genre littéraire » et demande au cardinal Suhard, qui n'y est pour rien, d'en être le récipiendaire. Un incident de dernière minute montre toutefois l'étroitesse de la marge de manœuvre de Tisserant et des siens. La version primitive soulignait la nécessité d'assurer aux études bibliques « la plus entière liberté dans les limites des vérités révélées ». Pie XII a bronché sur la formule. Et il a fallu l'habileté de son confesseur le père Bea pour faire passer la pilule en restreignant ladite liberté aux « limites

de l'enseignement traditionnel de l'Église». En 1955, dans une recension de la nouvelle édition de l'Enchiridion Biblicum qui vient de sortir, les secrétaires de la Commission relativiseront l'autorité de ses décrets restrictifs et affirmeront la « pleine liberté » de recherche des exégètes.

Après 1948 pourtant, la mort de Vosté, remplacé par Miller, et surtout l'augmentation des charges de Tisserant, vice-doyen puis doyen du Sacré Collège, l'empêchent de consacrer beaucoup de temps à l'exégèse, bien qu'il demeure président de la Commission. Aussi la Congrégation des séminaires et universités du cardinal Pizzardo et le Saint-Office du cardinal Ottaviani remettent-ils la main sur le secteur biblique. En 1958, la boucle est bouclée : Tisserant proteste auprès de Pie XII contre les sanctions prises à l'encontre du manuel d'André Robert et André Feuillet, *Introduction à la Bible*, comme il avait protesté en 1923 auprès de Pie XI contre celles qui visaient le *Manuel biblique* de Brassac et Vigouroux. Au début des années 1960, il s'indigne des libelles qui attaquent l'Institut biblique. Et le 16 novembre 1962, il prend au concile la défense des exégètes en soulignant que leurs contempteurs s'opposent au vœu de Pie XII, leur référence majeure, dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, dont il est mieux placé que quiconque pour connaître le sens.

Surdoué pour l'apprentissage des langues, anciennes et modernes, rompu à toutes les techniques de conservation, de catalogage et d'utilisation des manuscrits orientaux anciens, Eugène Tisserant était promis à une belle carrière d'orientaliste. Il en a été dérouteré à la fin des années 1920 par la charge de la restauration matérielle et documentaire de la Bibliothèque vaticane, puis par celle des Églises catholiques de rite oriental, et par bien d'autres ensuite. Il n'a jamais pu se remettre au travail scientifique sauf dans de brèves périodes et pour répondre à des sollicitations ponctuelles.

Mais la science du savant qu'il aurait pu être n'a pas été perdue pour l'Église, bien au contraire. Elle a enraciné en lui une passion pour la Bible et pour les études bibliques qui en a fait dès les années 1920, dans un climat marqué par l'antimodernisme, le défenseur attiré des exégètes. Pie XI lui a donné les moyens de concrétiser ses intentions en le nommant président de la Commission biblique pontificale en 1938. Sous sa direction, celle-ci est revenue à sa fonction originelle de soutien d'une exégèse catholique capable de rivaliser avec l'exégèse protestante ou l'exégèse laïque. C'est sous son autorité qu'ont été rédigés les documents qui la délivrèrent des étroitesse antérieures, à commencer par l'encyclique *Divino afflante Spiritu*. Le cardinal Tisserant a été l'ordonnateur d'un tournant majeur dans le rapport de l'Église catholique à la Bible, et à ce titre de son histoire intellectuelle au XX^{ème} siècle. S'il fallait choisir, c'est sans doute cette facette de son activité foisonnante au service de la

papauté durant plus de soixante ans que l'Histoire à majuscule devrait retenir de son surprenant parcours.



Notes

- [1] Conférence prononcée à Lunéville le 25 avril 2014, sur invitation de l'Académie de Stanislas.
- [2] Étienne Fouilloux, « Un évêque français en Italie. Le cardinal Eugène Tisserant (1946-1966) », *Les évêques français de la Séparation au pontificat de Jean-Paul II*, sous la direction de Frédéric Le Moigne et Christian Sorrel, Paris, Cerf, 2013, p. 221-227.
- [3] Étienne Fouilloux, « Le cardinal Tisserant, réformateur du catholicisme oriental ? », *Istina*, LVII (2012), p. 115-125.
- [4] Étienne Fouilloux, « Réformer la Curie romaine ? », *Cristianesimo nella storia*, 33/3 (2012), p. 875-890.
- [5] Étienne Fouilloux, « Le cardinal Eugène Tisserant à Vatican II », *La France et le concile Vatican II*, études réunies par Bernard Barbiche et Christian Sorrel, Paris/Bruxelles, Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères/Peter Lang, 2013, p. 129-138
- [6] Sur l'ensemble de son itinéraire, on se permet de renvoyer à Étienne Fouilloux, *Eugène cardinal Tisserant, 1884-1972. Une biographie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2011.
- [7] Éditeur avec son collègue Alexandre Vasiliev, de *l'Histoire* de Yahya ibn Sa'ïd d'Antioche, dans la *Patrologie orientale*.
- [8] Le document, pourtant sur épreuves, ne sera pas publié dans la *Patrologie orientale*, mais en 1940 seulement dans le Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium de Louvain, texte original et traduction latine, avec des introductions minimales et sans imprimatur (volumes 115-116, Scriptorum Syri, volumes 62-63).
- [9] Étienne Fouilloux, « Moïse au Saint-office en 1920. L'affaire Touzard », *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 88/1 (2012), p. 1-17.
- [10] Étienne Fouilloux, « L'affaire Brassac vue de Rome », *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 88/4 (2012), p. 281-297.